



Communiqué de presse  
10 juillet 2015

## La CSD dénonce une nouvelle forme de travail illégal qui va à l'encontre tant des intérêts des entreprises de déménagement que des consommateurs

En apparence sympathiques, des sites internet proposent aux consommateurs des services dits « gratuits » contre pourboires. Un reportage diffusé hier soir sur une grande chaîne vante les mérites des « gros bras » en mal d'occupation, venant prêter mains fortes aux consommateurs pour déménager leurs cartons, en contrepartie de sommes permettant d'arrondir leurs fins de mois.

Cette nouvelle pratique, qui vient s'ajouter à toutes celles consistant à la mise en place d'économies parallèles n'en demeure pas moins illicite. Créant une concurrence déloyale aux entreprises de déménagement et un préjudice à tous les acteurs de la profession, elle fait prendre des risques inconsidérés aux consommateurs. Avoir recours à du personnel non déclaré relève de sanctions pénales et fait prendre des risques multiples d'accidents, de casse et de vols sans assurance.

Il est temps que des mesures soient prises par les pouvoirs publics et que certains médias cessent de faire l'apologie de ce qui n'est que du travail illégal.


### Contact presse

Laurence LECHAPTOIS - 01 49 88 61 40  
[llechaptois@csdemenagement.fr](mailto:llechaptois@csdemenagement.fr)

---

#### A propos de la Chambre Syndicale du Déménagement

Créée en 1890, la Chambre Syndicale du Déménagement est l'organisation professionnelle en France représentative des métiers de la mobilité : le déménagement des particuliers et des collaborateurs, le déménagement international, le transfert d'entreprises et de collectivités, le garde-meubles, le self-stockage et l'archivage. Notre syndicat de défense des entreprises françaises de déménagement et activités connexes est l'organisation leader du secteur, reconnue par les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Véritable porte-parole de la Profession se mobilisant pour défendre les intérêts de tous ses adhérents, elle représente 750 entreprises sur les 1300 existantes du secteur.

La CSD est membre fondateur de la Confédération Nationale de la Mobilité. 

[www.csdemenagement.fr](http://www.csdemenagement.fr), le site institutionnel de la CSD

[www.demenager-pratique.com](http://www.demenager-pratique.com), le site de la CSD dédié au grand public